

Marseille, le 23 juin 2022

A l'attention des porteurs de projets - Fête de la Science 2022

Objet : Attribution des remboursements de frais pour la Fête de la Science 2022

Madame, Monsieur,

Vous participez à la 31^{ème} édition de la Fête de la Science et nous tenons à vous en remercier.

Afin de soutenir le développement de projets en région PACA, la Délégation Académique Régionale à la Recherche et à l'Innovation propose aux porteurs de projets des remboursements de frais permettant de couvrir d'éventuels surcoûts liés à l'organisation d'une manifestation.

A l'issue du Comité de Pilotage Régional de la Fête de la Science qui s'est tenu le 14 juin 2022, il a été décidé de vous attribuer un remboursement de frais (Cf. montant donné par votre coordination départementale).

Sous réserve de l'éligibilité de vos dépenses dont les critères ont été décrits dans le dossier de "Remboursement de frais" en pièce jointe, le règlement de ces frais sera effectué par l'Association Les Petits Débrouillards PACA. Afin que l'association qui assure la coordination régionale puisse rapidement vous verser la somme attendue, nous vous demandons de bien vouloir faire parvenir à votre **coordination départementale, et avant le 18 novembre 2022** – délai de rigueur -, les pièces suivantes :

- Une facture libellée au nom de l'Association Les Petits Débrouillards PACA, dont le montant correspond à l'aide attribuée et détaillant la nature de la prestation,
- Un bilan d'activité, établi à partir de la fiche d'évaluation envoyée par votre coordination départementale,
- Un relevé précis de dépenses sous forme de tableau avec les photocopies des justificatifs de dépenses.

Votre dossier complet sera ensuite transmis à la coordination régionale pour règlement. En l'absence de ces documents, et en particulier des factures, l'Association Les Petits Débrouillards PACA, ne pourra pas effectuer le versement de ces remboursements de frais.

En renouvelant nos remerciements pour votre contribution au succès de la Fête de la Science 2022, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Jean-Luc PARRAIN
Délégué Académique Régional
à la Recherche et à l'Innovation